

Québec, le 30 septembre 2010

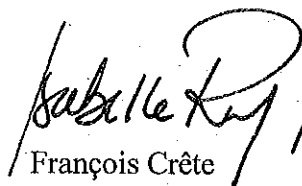
Madame Anick Montminy
Directrice
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Directrice,

À la suite du dépôt d'une pétition par le député de Rivière-du-Loup demandant une aide financière gouvernementale pour les adultes québécois en alphabétisation, le 20 mai 2010, je vous fais parvenir la réponse à cette pétition afin qu'elle soit déposée conformément à l'article 64.8. R.A.N.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur,

 pour :
François Crête

p. j. 1

Québec, le 30 septembre 2010

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

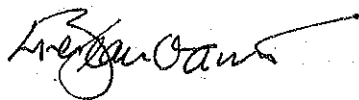
Le 20 mai dernier, était déposé à l'Assemblée nationale l'extrait d'une pétition signée par des participantes et participants du Centre d'apprentissage Clé de Saint-Cyprien et des membres du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec. La pétition a pour objet de solliciter l'appui du gouvernement afin que les adultes québécois en alphabétisation puissent recevoir une aide financière de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Le programme ministériel correspondant le plus intimement aux besoins exprimés dans la pétition est le Programme de prêts et bourses. Bien que nous partagions la préoccupation quant à l'importance de l'alphabétisation des adultes québécois, ces besoins ne sont pas couverts par ce Programme. En effet, en vertu des dispositions légales et réglementaires en vigueur, seuls les étudiantes et les étudiants qui poursuivent des études secondaires en formation professionnelle ou des études collégiales ou universitaires y sont admissibles.

...2

Il est cependant important de considérer le soutien accordé par le Ministère en matière d'alphabétisation. Notons, à titre d'exemples, le soutien à la gestion de la ligne téléphonique d'aide et de référence Info Alpha de 102 000 \$ en 2009-2010, l'offre annuelle de services en alphabétisation des commissions scolaires équivalant à plus de 20 000 000 \$ en 2008-2009 ainsi que le soutien financier accordé annuellement depuis 2003-2004 dans le cadre du Programme d'action communautaire autonome sur le terrain de l'éducation, ce soutien représentant, en 2009-2010, une somme de plus de 13 000 000 \$ répartis dans 131 organismes d'action communautaire autonome en alphabétisation.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



LINE BEAUCHAMP